

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DE PLEUBIAN**

-----  
**Séance du 17 décembre 2020**  
 -----

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUBIAN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Loïc MAHÉ, Maire de PLEUBIAN.

**Etaient présents** : L.MAHÉ, V.CORLOUËR, G.LE BRIAND, F.AMBERT, F.TILLY, P.BOURGÈS, M.LE GALL, M.KERGALL, J.GICQUEL, I.LE CORRE, M. MERLÉ, L.LE MOULLEC, N.MARCHOU, M.LE PARLOUËR, E.LE BRIAND, A.LE MORVAN, S.MOREAU, L.PARANTHOEN

**Absent excusé** : R. BERTHOU procuration à G.LE BRIAND

**Secrétaire** : F.AMBERT

**Assistait** : Michel LE JUNTER, Secrétaire Général,

Membres de référence : 19	Membres en exercice : 19
Membres ayant pris part à la délibération : 19	

**TARIFS MUNICIPAUX 2021 (7.10)**

Le conseil municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** la délibération du 06/12/2019 fixant les tarifs communaux applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

**CONSIDERANT** qu'il est opportun de procéder à leur réactualisation annuelle,

**VU** la proposition du Maire d'une augmentation moyenne de 1 %.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✚ Fixe ainsi qu'il suit les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

O B J E T	Tarifs 2021
♦ <b><u>GARDERIE</u></b> . par quart d'heure à compter de la rentrée scolaire de septembre 2021 - pour le 1 <sup>er</sup> enfant - pour le 2 <sup>ème</sup> enfant - à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	0.50 0.30 Gratuit
♦ <b><u>RESTAURANT SCOLAIRE</u></b> A compter de la rentrée scolaire de septembre 2021 . le repas enfant..... . le repas adulte..... (1/2 tarif 2 <sup>ème</sup> enfant – gratuité à partir du 3 <sup>ème</sup> sous conditions de ressources)	2.86 4.54
♦ <b><u>DROITS DE PLACE</u></b> (Marché hebdomadaire) Marché Hebdomadaire (en fonction de la longueur de l'étal) . au marché, le ml . à la quinzaine, le ml . au mois (4 marchés), le ml ..... . au trimestre (13 marchés), le ml	1.00 0.80 0.70 0.60
Commerces ambulants hors marché (par jour) le ml	1.00
Redevance occupation domaine public pour les terrasses et étalages des commerces par m <sup>2</sup> / trimestre	1.00
Manèges et stands (en fonction de la surface pour la durée de la fête) le m <sup>2</sup>	0.50
Cirque suivant dimension . cirque (petit) < 200 m <sup>2</sup> ..... . cirque (grand) > 200 m <sup>2</sup> .....	40.00 100.00

◆ <b>LOCATION PODIUM</b>	
le m <sup>2</sup> par jour ..... (gratuit pour les associations locales)	1.00
podium mobile (pour les associations et particuliers de la commune).....	100.00
podium mobile (pour les associations et particuliers extérieurs) (caution 500 €)	500.00
◆ <b>CIMETIERES</b>	
<u>concession</u> : 30 ans .....	224.00
50 ans .....	392.00
<u>columbarium</u> : 15 ans.....	392.00
30 ans.....	727.00
◆ <b>CAVURNES</b>	
30 ans.....	111.00
50 ans.....	194.00
<b>MARBRIERS :</b>	
Forfait remise en état terrains aux abords des sépultures après travaux, si constat de non réalisation par les entreprises de marbrerie à l'issue des travaux	100.00
◆ <b>MINICAR</b>	
enfants (écoles et associations de PLEUBIAN).....	Gratuit
adultes (particuliers et associations) de Pleubian .....	Forfait 74€ + 25 €/H
associations et groupes extérieures à la commune.....	Pas de location
transports réguliers hebdomadaires (marché-anciens) le trimestre	18.00
transport entre le camping de Laneros et le bourg le trajet aller-retour	3.00
◆ <b>PHOTOCOPIE (Mairie)</b>	
- l'unité .....	0.30
◆ <b>LOCATION SALLE DES FETES (avec vaisselle) *</b>	
<u>- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association de la commune* :</u>	
- la journée.....	173.00
- la 2 <sup>ème</sup> journée.....	50 %
<u>- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association, extérieurs :</u>	
- la journée.....	239.00
- la 2 <sup>ème</sup> journée.....	50 %
(caution de 800 € non encaissée et arrhes égales à 30 % de la location encaissée en cas de renonciation moins de 15 jours avant la date)	
* les associations communales bénéficient de deux locations gratuites annuelles en plus de l'Assemblée Générale	
◆ <b>LOCATION SALLE DES CHARDONS BLEUS (avec vaisselle) *</b>	
<u>- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association de la commune* :</u>	
- la journée.....	173.00
- la 2 <sup>ème</sup> journée.....	50 %
<u>- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association, extérieurs :</u>	
- la journée.....	239.00
- la 2 <sup>ème</sup> journée.....	50 %
(caution de 800 € non encaissée et arrhes égales à 30 % de la location encaissée en cas de renonciation moins de 15 jours avant la date)	
* les associations communales bénéficient de deux locations gratuites annuelles en plus de l'Assemblée Générale	

<b>♦ MAISON DES ASSOCIATIONS DU LAUNAY</b>	
. <u>particuliers – professionnels - associations (extérieurs)</u>	
. salle à manger + cuisine + vaisselle - la journée.....	190.00
- la 2 <sup>ème</sup> journée.....	50 %
. salle à manger + verres pour apéritif ½ journée .....	78.00
. salle de réunions.....	68.00
. <u>particuliers – professionnels - associations (pleubiannais)</u>	
. salle à manger + cuisine + vaisselle - la journée.....	78.00
. « « - la 2 <sup>ème</sup> journée.....	50 %
. salle de réunions.....	Gratuit
(caution de 600 €)	
. salle pour séances diverses hebdomadaires – le trimestre.....	131.00
. « cuisine (associations extérieures – la semaine°	23.00
<b>♦ SALLE D'ACTIVITÉS SPORTIVES DU LAUNAY</b>	
. location salle de danse + gymnastique à l'heure	16.00
pour les associations et privés extérieurs à la commune	
<b>♦ AGENCE POSTALE DE L'ARMOR</b>	
. Photocopie (unité).....	0.30
. Télécopie (unité).....	0.50
<b>♦ ANCIEN SYNDICAT D'INITIATIVE</b>	
. Location pour exposition – la semaine .....	69.00
<b>♦ OFFICE DU TOURISME</b>	
. Location Salle étage - la semaine .....	99.00
<b>♦ LOCATION DE COUVERTS</b>	
. le bac complet .....	Gratuit
. le bac de 25 verres .....	Gratuit
. caution.....	30.00
<b>♦ LOCATION SALLE OMNISPORTS</b>	
. heure de tennis.....	Gratuit
<b>♦ TENNIS EXTERIEUR</b>	
. l'heure.....	Gratuit
<b>♦ MOUILLAGES</b>	
. location annuelle	182.00
. location mensuelle	90.00
<b><u>PRESTATIONS POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES</u></b> <b>(fournitures et empierrement)</b>	
<b>♦ GRAVILLONS – GRAVES NON TRAITES</b>	
. Gravillons 6/10 bleu, le m3 livré .....	45.00
. Graves non traités 0/31.5, le m3 livré.....	38.00
<b>♦ REGARD BETON</b>	
. l'unité avec dalle béton.....	42.00
. l'unité avec grille fonte.....	88.00
<b>♦ BOITE DE BRANCHEMENT EAUX PLUVIALES</b>	
. l'unité avec tampon fonte.....	120.00
<b>♦ BUSE ANNELÉE DE VOIRIE</b>	
. Ø 200, le ml.....	29.00
. Ø 250, le ml.....	35.00
. Ø 300, le ml.....	40.00
. Ø 350, le ml.....	52.00

◆ <b>TUBE ASSAINISSEMENT CR8</b>	
. Ø 100, le ml.....	18.00
. Ø 125, le ml.....	20.00
◆ <b>CANIVEAU-GRILLE (le ml):</b>	
. largeur 10 cm .....	129.00
. largeur 15 cm.....	149.00
. largeur 20 cm .....	195.00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Le Maire,  
**Loïc MAHE**

